

Assemblée communale

Jeudi 16 février 2023



Bulletin d'informations communales

Numéro 70

Assemblée communale

du

Jeudi 16 février 2023

Salle du Devin

20h00

Bulletin d'informations communales

Numéro 70



Commune de Gletterens

Assemblée communale ordinaire

Les citoyennes et citoyens actifs de la Commune de Gletterens sont convoqués en Assemblée communale

**le jeudi 16 février 2023 à 20h00
à la salle polyvalente du Devin**

Tractanda :

- 1. Procès-verbal de l'Assemblée communale du 19.12.2022**
Il ne sera pas lu, ayant été inséré dans le bulletin d'informations communales numéro 70, mis à disposition à l'administration communale et sur le site www.gletterens.ch
- 2. Approbation de la révision totale des statuts de l'Association des communes pour l'organisation médico-sociale du district de la Broye**
- 3. Budget de fonctionnement 2023**
- 4. Présentation du budget de fonctionnement 2023**
- 5. Rapport de la commission financière**
- 6. Approbation de l'augmentation de l'impôt communal de 58.9 à 66,0 dès le 01.01.2023**
- 7. Approbation du budget de fonctionnement 2023**
- 8. Présentation du plan financier 2023-2027**
- 9. Divers**

Vous pouvez obtenir le bulletin d'informations communales, le budget 2023 ainsi que les statuts de l'Association médico-sociale de la Broye, sur le site www.gletterens.ch en fichiers informatisés ou à l'administration communale en version papier.

1. Procès-verbal de l'Assemblée communale du 19 décembre 2022



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE COMMUNALE DU 19.12.2022

Présidence	:	M. Nicolas Savoy, Syndic
Présents	:	165 personnes
Dont ont le droit de vote	:	160 personnes (majorité à 81)
Excusés	:	Mesdames Rose-Marie Cuennet et Claudia Besson, Messieurs Daniel Näf et Giovanni de Marcellis et Fritz Schenk, Président de la Corporation du caravanning
Scrutateurs	:	Alexandre Borgognon, Sébastien Déjardin, Léo Genoud et Frédéric Feller
Mode de convocation	:	- insertion dans la feuille officielle n° 48 du 2 décembre 2022 - affichage au pilier public - convocation par tout-ménage - sur le site Internet www.gletterens.ch
Prise du procès-verbal	:	Christelle Bornand, secrétaire communale

Tractanda

1. Procès-verbal de l'Assemblée communale du 31.05.2022

Il ne sera pas lu, ayant été inséré dans le bulletin d'informations communales numéro 69, mis à disposition à l'administration communale et sur le site www.gletterens.ch

2. Approbation des statuts de l'ADIS-Broye

3. Approbation du règlement de portée générale sur la petite enfance

4. Budget de fonctionnement 2023

Présentation du budget de fonctionnement 2023

5. Budget des investissements 2023

Présentation d'un investissement de CHF 1'500'000.- pour un bâtiment de l'édilité

6. Rapports de la commission financière

7. Approbation de l'augmentation de la taxe immobilières de 2.0 à 2.5 pour mille dès 2023

8. Approbation de l'augmentation de l'impôt communal de 58.9 à 68.9 dès 2023

9. Approbation du budget de fonctionnement 2023

10. Approbation de l'investissement de CHF 1'500'000.- pour un bâtiment de l'édilité

11. Présentation du plan financier 2023-2027

12. Divers

- 12.1. Présentation de la répartition du budget d'investissement de CHF 400'000.- pour la remise en état des infrastructures du port et de la plage
- 12.2. Présentation des recommandations du contrôle des prix (Confédération) sur le règlement des déchets approuvé le 15.12.2020
- 12.3. Mise en place zone 30 centre village - état des lieux
- 12.4. Éclairage public - retour sur le sondage envoyé aux habitants

A 20h15, l'Assemblée est déclarée ouverte. Au nom du Conseil communal, M. le Syndic souhaite la bienvenue aux citoyens présents. Il y a cinq invités dans l'Assemblée dont Mme Kottelat de La Broye et Mme Rouleau de La Liberté. Etant donné le programme chargé, M. le Syndic demande aux personnes présentes de parler sereinement et poliment.

1. Procès-verbal de l'Assemblée communale du 31.05.2022

Il ne sera pas lu, ayant été inséré dans le bulletin d'informations communales numéro 69, mis à disposition à l'administration communale et sur le site www.gletterens.ch

Le procès-verbal de l'Assemblée communale du 31 mai 2022 est approuvé avec 137 voix pour, 1 contre et 22 abstentions.

2. Approbation des statuts de l'ADIS-Broye

M. Bongard, Vice-syndic, indique qu'il y a eu un projet cantonal de réorganisation de la défense incendie et des secours, organisation selon les risques et les dangers.

Il n'y aura plus de frontières politiques et un maintien du principe de milice.

Il s'agit d'une obligation pour les districts de se constituer en Association de communes.

Pour la Broye, la mise en œuvre a été effectuée par le district.

Questions :

Une citoyenne demande si c'est possible de refuser les statuts.

M. Bongard indique que c'est possible mais qu'ils entreront en force par l'Etat s'ils sont refusés.

Les statuts de l'ADIS-Broye sont approuvés avec 156 voix pour, 0 contre et 4 abstentions.

3. Approbation du règlement de portée générale sur la petite enfance

Mme Lesquereux informe que la Commune doit mettre en place un règlement pour subventionner les familles afin d'allier vie familiale et vie professionnelle et de respecter la loi du 9 juin 2011 sur les structures d'accueil extrafamilial.

Actuellement, il y a déjà une convention avec les P'tit Pruneaux (réseau de mamans de jour et garderie) et il y a eu l'ouverture de l'accueil extra-scolaire. Jusqu'à présent, il y avait une petite subvention aux parents dont les enfants allaient en crèche.

Mme Lesquereux informe que ce règlement a été travaillé avec les communes voisines, soit St-Aubin, Delley-Portalban et Vallon et elle montre la grille tarifaire.

Questions :

- Si une famille est en palier 16, combien elle paie ?
Elle paie la totalité de la facture. Il n'y a pas de subventionnement.
- Est-ce des parents qui ne travaillent pas peuvent placer les enfants en crèche.
Oui, mais il y a priorité aux parents qui travaillent.
- Le pourcentage est payé sur le tarif de la crèche ou sur un montant déterminé et est-ce qu'il n'y aurait pas la possibilité de mettre un plafond ?
Le subventionnement est payé sur le tarif de la crèche mais il y a un plafond fixé à CHF 130.- par jour dans le règlement.

M. Peter de la commission financière lit le rapport de cette dernière recommandant d'accepter ce règlement.

Le règlement de portée générale sur la petite enfance est approuvé avec 143 voix pour, 0 contre et 17 abstentions.

4. Budget de fonctionnement 2023

M. Savoy, Syndic, informe que la Commune ne peut plus continuer à présenter des budgets déficitaires.

Il rend attentif l'Assemblée sur le problème de cash-flow de la Commune.

Il y a également les charges liées dont la Commune n'a aucune marge de manœuvre qui augmentent chaque année.

M. le Syndic indique qu'il y a le problème de l'eau usée qui est déficitaire depuis quelques années.

Un nouveau règlement est en cours de réalisation afin d'adapter les taxes et donne l'agenda pour pouvoir l'approuver, soit :

Fin janvier 2023 : calcul des différentes taxes

Fin février 2023 : Finalisation du règlement et envoi à « Monsieur Prix »

Mi-avril 2023 : Validation par les services cantonaux

Fin mai 2023 : Présentation du règlement à l'Assemblée pour approbation

Questions :

- Est-ce qu'une séance d'information est prévue ?
Oui, une séance d'information sera prévue.

M. le Syndic présente les différents postes dont il y a des différences ou des explications à apporter qui sont mentionnés dans le bulletin d'informations.

M. le Syndic présente différents exemples de simulations suite à la proposition d'augmentation d'impôts de 58,9 à 68,9.

Il indique que Gletterens serait toujours dans les plus bas impôts de la Broye même avec l'augmentation à 68,9.

M. le Syndic dit que le Conseil communal s'est posé la question s'il fallait également augmenter la contribution immobilière car cela va impacter tous les propriétaires. Il indique un exemple d'un bien d'une valeur fiscale de CHF 400'000.-, cela ferait une augmentation de CHF 200.- annuellement.

Questions / Remarques :

- Il y a quand même CHF 500'000.- qui font parties d'association intercommunale (AIEE et AISDPG).
M. Savoy dit qu'on ne peut rien faire avec des charges liées.
- Un habitant aimerait rendre attentif les habitants que la contribution immobilière cela représente 25% d'augmentation et les impôts cela représente 17% d'augmentation.
- Si le règlement de l'eau au mois de mai n'était pas accepté, le budget serait encore plus déficitaire ?
M. Savoy dit qu'effectivement, il y aurait un déficit supplémentaire autour des CHF 50'000.-/60'000.-.
- Qu'est-ce qui fait que la Commune est déficitaire ?
M. Savoy informe que les charges des différents postes comme le social, les écoles, les EMS comportent de fortes augmentations.
- Un habitant dit qu'il est assez d'accord pour l'augmentation immobilière mais trouve que c'est très mal venu à une époque où tout augmente.
- Une habitante dit qu'il y a encore des réserves.
- Avec le nouveau MCH2, il y a la possibilité de prendre dans les réserves pour équilibrer les comptes.
Monsieur le Syndic informe que ces réserves sont purement comptables et qu'elles ne sont pas physiques, ces réserves ne résolvent malheureusement pas le problème de manque de liquidités.
- Elle propose au Conseil de demander de l'aide pour gérer les liquidités.
Monsieur le Syndic répond qu'il ne s'agit pas d'un problème de gestion mais d'entrées et de manque de liquidités.
- Maintenant, c'est un mauvais moment pour l'augmentation d'impôts.
M. le Syndic répond que cela fait déjà plusieurs années que la Commune navigue dans le rouge et que cet état de fait a déjà été mentionné depuis plusieurs années.
Le problème actuel des ménages est également un problème pour les communes.
- Vous avez parlé des charges liées qui représente le 60% mais qu'en est-il pour le reste des 40% ? Quelle stratégie faire pour diminuer ces charges ?

M. le Savoy dit qu'il y aurait des investissements qui ne seraient pas suivis car pour le moment un programme d'investissement avec un budget déficitaire, cela ne serait pas possible d'obtenir un crédit.

Il faudrait couper dans les prestations communales, les frais de transports, les subventions aux sociétés locales, etc.

Même en enlevant ces prestations, on arrive à un montant de CHF 57'000.- d'économie.

Il y aurait la possibilité de sabrer dans l'entretien des routes et des bâtiments, mais ce sont des fausses économies car s'il n'y a pas d'entretiens réguliers, cela coûte plus cher par après.

Il y aurait également la possibilité de supprimer des postes, baisser les vacations, etc.

- On propose une augmentation mais est-ce que ce serait possible d'augmenter les impôts mais moins haut ?
- On sait pertinemment que les habitants coûtent à une commune, pour avoir des revenus supplémentaire, ce serait d'avoir des entreprises avec leur siège à Gletterens. Comment faire venir des entreprises sur la Commune ? Malheureusement rien, car la zone artisanale ne peut pas être agrandie. Le développement d'une zone industrielle n'est pas possible sur la Commune de Gletterens.
- M. Guinnard intervient en tant que Président de la commission financière et indique que la situation est assez critique. Si la proposition du Conseil communal est refusée aujourd'hui, cela ira très mal pour la santé financière de la Commune.
- S'il n'y a pas d'augmentation d'impôts, est ce qu'il y aura des conséquences ? M. Savoy répond que oui car il y aura des investissements qui ne seront pas effectués.
- Est-ce que les appartements de l'ancienne cure rapportent ? Oui, ils sont tous loués.
- Est-ce qu'il ne faudrait pas dépasser un excédent de charge de 5% pour faire une augmentation d'impôts ? Cela, c'était avec MCH1 et avec la simulation d'une version sans augmentation, nous serions largement en-dessus des 5%.
- Les charges liées augmentent, mais est-ce que cela va continuer ? Cela ne fait plaisir à personne. Est-ce que cela ne serait pas mieux de lisser l'augmentation sur plusieurs années ? M. Savoy indique que cela ne va pas s'arrêter, l'année prochaine il y aura une votation pour la construction de deux EMS. Nous sommes dans une période où tout le monde est pressé comme des citrons et que cela ne va pas aller en s'améliorant.

M. Peter, membre de la commission financière, lit le rapport de la commission financière qui invite aux citoyens présents d'accepter conjointement l'augmentation d'impôts et de la contribution immobilière ainsi que le budget de fonctionnement 2023 qui présente un bénéfice de CHF 50'122.-.

M. Savoy remercie M. Peter ainsi que tous les membres de la commission financière pour leur travail.

5. Budget des investissements 2023

Présentation d'un investissement de CHF 1'500'000.- pour un bâtiment de l'édilité

M. Eric Soutter, Conseiller communal en charge des bâtiments présente cet investissement.

M. Soutter dit que le hangar actuel est sis sur le terrain de l'AISDPG.

Le futur hangar se situerait sur l'actuelle place des bers. Cette place n'est actuellement pas desservie par l'eau ni l'électricité.

M. Soutter informe qu'il n'est plus aux normes actuelles de sécurité.

Dans le nouveau bâtiment, il y aurait une salle à disposition de la jeunesse et des sociétés locales.

La construction se ferait en bois suisse, l'épuration est prévue en step autonome et il y aurait des panneaux photovoltaïques.

Il montre à l'écran le plan du projet et indique que le coût annuel est de CHF 75'000.-.

Questions :

- Pourquoi mettre ce bâtiment si loin du village ?
Par ce que c'est une zone d'intérêt général.
- Pourquoi ne pas racheter le terrain à l'AISDPG ?
Le terrain est à moitié à Gletterens. Il y a actuellement une étude à l'AISDPG pour un agrandissement des structures scolaires et ils devront peut-être ouvrir une nouvelle classe à Portalban l'année prochaine et dès 2024-2025, il y aura besoin de 2 nouvelles classes.

Il y a déjà une collaboration avec la Commune de Vallon, car les employés de l'édilité font des travaux à Vallon qui sont refacturés.

M. Savoy indique qu'il y a eu une séance avec les communes voisines et pour l'instant une fusion n'est pas d'actualité.
- Pourquoi ne pas louer des hangars à Vallon ou à Delley-Portalban ?
M. Soutter répond que les locaux de la jeunesse sont actuellement dans les abris PC et ne sont pas adaptés.

M. Soutter remercie les sociétés locales qui ont participé aux discussions.
- Qui a fait le calcul pour arriver à 1'500'000.- ?
M. Soutter dit qu'il s'agit de sociétés locales qui ont fait des estimations.
- Dans ce budget, il n'y a pas l'équipement de la parcelle (eau, électricité) ?
M. Soutter indique que le Groupe E va faire des travaux pour le quartier Fin de Gros-Bois.
- Est-ce que la Step est comprise dans le budget ?
- Est-ce qu'il y aura un trottoir depuis le centre village ?
- Construire et mettre un bâtiment dans un couloir à faune pour une commune Cité de l'énergie, c'est complètement à côté de la plaque.
- Est-ce que vous allez utiliser entièrement la place ?
Non, tout l'arrière sera toujours utilisé pour les bers.

- C'est du mépris envers les employés d'avoir mis les photos des locaux actuels. Elles ne reflètent que l'état actuel du bâtiment.
- Les photos sont illisibles dans le bulletin.
- Quelle est la superficie pour le local pour la jeunesse ?
M. Soutter ne sait pas exactement, ce sera au premier étage qui sera chauffé car le rez-de-chaussée ne sera pas chauffé.
- Pour m'être intéressé aux projets des passerelles, pourquoi il n'y a pas eu une demande d'avis aux citoyens pour développer ce projet de hangar ? Comme pour les passerelles, pourquoi ne pas avoir accès aux devis ?
M. Soutter répond qu'il n'y a pas de manque de transparence et que ce qui est présenté est le coût estimé avec les sociétés locales.
- Un bâtiment qui va servir à l'édilité et aux sociétés locales mais il n'y a qu'une seule porte ?
M. Soutter répond qu'il n'y a pas de plan définitif, il s'agit d'une esquisse. Il n'y a pas eu de frais engagés par la Commune.
- De qui on parle-t-on par société locale ?
M. Savoy répond qu'apparemment, il y a une confusion entre sociétés locales et entreprises locales et ce sont ces dernières qui ont fait les estimations, ce sont des entreprises de la région.
- Est-ce que les augmentations des matériaux ont été prises en compte ?
M. Soutter répond que non, ces éventuelles augmentations ne sont pas dans le devis.
- Est-ce que l'accès aux personnes à mobilité réduite a été pensé vu qu'il s'agit d'un bâtiment public ?
Oui, ce hangar sera fait selon les nouvelles normes en vigueur.
- Est-ce que dans la pré-étude, il y a eu une autre version ? D'autres sites ? Variante sans locaux pour la jeunesse ?
Non, dans la mesure où nous n'avons pas d'autres terrains pour implanter cette structure.
Il n'y a donc qu'une version actuellement, cela a été discuté avec l'édilité ainsi que la jeunesse.
Un membre de la jeunesse intervient pour indiquer que ce projet est très bien pour la jeunesse.
- Est-ce qu'il a été imaginé de faire la déchetterie sur cette place ?
M. Savoy répond que cela a été discuté mais que cela coûtait trop cher. La déchetterie est en train d'être discutée pour être optimisée, soit par d'autres ouvertures ou d'un changement.

6. Rapports de la commission financière

M. Peter, membre de la commission financière, lit le rapport de sa commission qui invite les citoyens présents à l'Assemblée d'accepter le budget d'investissement 2023.

7. Approbation de l'augmentation de la taxe immobilières de 2.0 à 2.5 pour mille dès 2023

M. Peter, membre de la commission financière, lit le rapport qui invite les citoyens présents à l'Assemblée communale d'accepter cette augmentation pour équilibrer le budget.

L'augmentation de la taxe immobilière de 2.0 à 2.5 pour mille est refusée avec 22 voix pour, 122 contre et 16 abstentions.

8. Approbation de l'augmentation de l'impôt communal de 58.9 à 68.9 dès 2023

M. Peter, membre de la commission financière, lit le rapport qui invite les citoyens présents à l'Assemblée d'accepter cette augmentation d'impôts qui aura le mérite d'équilibrer le budget communal.

L'augmentation de l'impôt communal est refusée avec 26 voix pour, 131 contre et 3 abstentions.

9. Approbation du budget de fonctionnement 2023

Il ne sera pas voté étant donné le refus des augmentations.

10. Approbation de l'investissement de CHF 1'500'000.- pour un bâtiment de l'édilité

L'approbation de l'investissement pour un bâtiment de l'édilité est refusée avec 21 voix pour, 120 contre et 19 abstentions.

11. Présentation du plan financier 2023-2027

Le plan financier ne sera pas présenté étant donné le refus des augmentations.

12. Divers

Présentation de la répartition du budget d'investissement de CHF 400'000.- pour la remise en état des infrastructures du port et de la plage

M. Savoy présente un récapitulatif de la remise en état des infrastructures du port et de la plage.

Questions / Remarques :

- La réfection du chemin de l'EMS à la capitainerie a déjà été faite, elle ne sera pas faite deux fois.
- Quand sera refait le chemin des castors ?
Normalement, en début d'année 2023.
- Il y a des travaux électriques, à quoi cela correspond ?
À des entretiens des tableaux électriques.
- Il n'existait pas d'assurance pour le dégât aux passerelles ?
M. Savoy mentionne qu'il a parlé de l'AIEE qui n'avait pas d'assurance suite aux dégâts dus aux crues.
- Est-ce que les cabines WC-douches pourraient être ouvertes en hiver ?

L'eau est coupée en hiver.

- Pourquoi changer les cabines de douches et ne pas les repeindre ?
M. Savoy répond que cela fait déjà plusieurs fois qu'elles sont repeintes.

Présentation des recommandations du contrôle des prix (Confédération) sur le règlement des déchets approuvé le 15.12.2020

M. Nicolas Leuenberger, Conseiller communal, indique que le surveillant des prix renonce à formuler une recommandation concernant la couverture des coûts et le montant des taxes car il a été démontré que la Commune pourra garantir une couverture des charges adéquates.

M. Leuenberger indique que la surveillance des prix a émis deux recommandations, soit

1. De revoir à la baisse la taxe pour les résidences secondaires, de sorte qu'elle ne soit pas plus élevée que celle appliquée aux ménages composés de deux personnes adultes.

Le Conseil communal ne souhaite pas suivre cette recommandation dans la mesure où la taxe des résidences secondaires est liée à l'augmentation de l'utilisation de la déchetterie ce qui, de l'avis du Conseil communal, justifie cette taxe plus élevée.

2. D'introduire une distinction entre les différents types d'activités économiques afin que les entreprises puissent être imposées selon le principe de causalité, d'équivalence et d'égalité de traitement.

Le Conseil communal ne souhaite pas suivre cette recommandation dans la mesure où une taxe au m3 est déjà facturée selon les déchets déposés (béton, encombrants, etc.), ce qui équivaut pour le Conseil communal à une égalité de traitement.

Questions :

- Est-ce que cela sera approuvé par le canton (Service des communes) ?
Oui, le règlement devra être approuvé par le canton.
- Est-ce que les propriétaires de bateaux paient leurs déchets ?
Il y aura un changement dans le nouveau règlement gérant les places d'amarrage.

Mise en place zone 30 centre village - état des lieux

M. Leuenberger informe que des comptages devront également être refaits pour donner suite à la demande du canton.

En ce qui concerne l'arrêt de bus, des subventions cantonales seront octroyées suite à une nouvelle loi à partir de 2023.

Éclairage public - retour sur le sondage envoyé aux habitants

M. Savoy informe qu'un tout ménage a été distribué et qu'il y a eu un taux de participation de 39%.

M. Savoy montre les résultats à l'écran.

Il lit différents commentaires écrit sur les sondages.

Il indique qu'un lampadaire sur trois, cela ne sécurise pas le piéton et pour l'automobiliste cela crée des intermittences entre zone d'ombre et zone éclairée.

M. Savoy indique qu'il y a peut-être une autre solution que la proposition du Groupe E à CHF 160'000.-.

Un minuteur qui pourrait être posé sur les lampadaires et qui coûterait CHF 100.- pièce.

Questions / Remarques :

- Pourquoi pour l'école, il n'y aurait pas une extinction générale des feux à 19h00 ? L'école d'ingénieur de Fribourg éteint à 19h00.
- L'endroit le plus utilisé est le chemin de l'école au parking qui n'est pas éclairé.
- Économie d'énergie, il y a également un problème de sécurité. Combien de temps les lampadaires vont rester éteints ? Depuis début octobre, il n'y a pas eu d'accident.
- Juste derrière le hangar communal, il y a des trous dans le trottoir.
- La semaine passée, des enfants se sont cassés la figure.
- Route de la Muraille, ajouter un point lumineux c'est rajouter des points d'ombre.
- Une idée de base, combien est l'économie réelle ? L'économie financière est très faible, mais il s'agit de participer à l'effort collectif d'économie d'énergie.
- Il y a également la pollution lumineuse qui dérange les animaux nocturnes.
- Quel est le gain réel. Pourquoi ne pas mettre des panneaux solaires.
- Dommage d'avoir 4 différentes propositions sur le sondage.
- Suis rentrée de Genève ce soir avec mes valises, et je n'ai pas de main pour tenir une lampe de poche. Comment faire pour rentrer ?
- Remerciements d'une citoyenne pour avoir fait le sondage.
- Pourquoi est-ce que le tilleul est toujours allumé et personne ne va sur le vélo ?
Mme Lesquereux informe qu'effectivement il n'est plus alimenté par le vélo mais vu que la décoration a été installée, le Conseil a décidé de l'éclairer.

Questions - Divers

Concernant l'AISDPG, où sont les ordres du jour, comptes et budget, car il n'y a rien sur le site de l'AISDPG ?

C'est noté afin d'améliorer les informations concernant l'AISDPG.

Que se passe-t-il avec l'éclairage ?

Il n'y aura pas de réponse ce soir, cela sera discuté en séance de Conseil.

Est-ce qu'une étude au port pour éviter de mettre de l'anti-fooling a bien été réalisée avec une entreprise ?

M. Savoy informe qu'il y a eu des contacts avec une entreprise qui faisait des nettoyages de bateau. La Grande Cariçaie ne voyait pas cela d'un bon œil. Cela ne se fera donc pas à Gletterens mais peut-être dans un plus grand port.

Concernant la route à 30km/heure, les gens risquent d'utiliser la route de la Pépinière afin de pouvoir rouler à 50km/heure.

M. Savoy répond que cela sera pris en compte.

Concernant les déchets des couches-culottes, serait-il possible de les déposer gratuitement ou de faire un geste ?

Il y a déjà une rétribution pour les enfants jusqu'à trois ans sur la carte déchetterie et cela sera CHF 100.- à partir de l'année prochaine.

M. le Syndic clôt l'Assemblée, remercie ses collègues ainsi que tous les employés de la Commune pour leur travail fourni tout au long de l'année et souhaite de Joyeuses Fêtes de fin d'année aux personnes présentes.

Fin de la séance à 23h11.

La Secrétaire : Christelle Bomand

Le Syndic : Nicolas Savoy

2. Approbation de la révision totale des statuts de l'Association des communes pour l'organisation médico-sociale du district de la Broye

Les statuts de l'Association médico-sociale de la Broye sont disponibles sur le site Internet www.gletterens.ch et en version papier à l'administration communale.

3. Budget 2023

Lors de l'Assemblée communale du 19 décembre 2022, le législatif de notre Commune a refusé le budget 2023 proposé par le Conseil communal. Ce dernier revient vers ses concitoyennes et concitoyens avec une nouvelle version où l'augmentation de la contribution immobilière a été supprimée et le taux d'impôt communal a été abaissé à 0,66 par franc dû à l'État au lieu de 0,689.

Pour arriver à cet équilibre financier, le Conseil communal a dû faire des choix parfois douloureux concernant certaines prestations, ces derniers seront présentés le 16 février 2023. Mais, comme il a déjà été expliqué lors des dernières Assemblées, la marge de manœuvre pour le Conseil communal est relativement faible dans la mesure où nous maîtrisons plus ou moins 35 % de notre budget.

Durant cette Assemblée du 19 décembre dernier, certains intervenants ont suggéré de prendre dans les réserves de la Commune pour combler le déficit. Comme déjà expliqué ces réserves sont des réserves comptables, elles peuvent permettre d'équilibrer des budgets mais ne résolvent en rien le manque de liquidité de la Commune tout au long de l'année. Ceci, malgré un lissage de la facturation comme proposé par un intervenant. Une simple analyse de ce que nous encaissons sur l'année ne permettra pas, même avec un lissage, de régler nos problèmes de liquidité.

Autre aspect négatif et non des moindres, la Commune n'a pour le moment pas de possibilités de recourir à un emprunt pour des objets déjà voté en 2021. En exemple, les coûts du changement du programme informatique et la réfection des infrastructures du port nécessitent un emprunt qui ne peut être honoré. En effet, les établissements bancaires ne rentrent pas en matière tant que notre Commune n'a pas de budget approuvé et s'il n'est pas équilibré.

Vous conviendrez que cette situation ne peut pas perdurer et que nous devons prendre des mesures qui, pour certains peuvent sembler « injustes » mais qui, de l'avis de votre exécutif, sont nécessaires.

Vivre au-dessus de nos moyens pour préserver un acquis qui fond comme neige au soleil « c'est un peu aller trop loin pour des gens qui vont nulle part ».

Budget compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	2023		2022		2021	
		Budget Charges	Produits	Budget Charges	Produits	Comptes Charges	Produits
0	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	615,018.00	110,570.00	569,020.00	82,400.00		
			504,448.00		486,620.00		
01	Législatif et exécutif	117,800.00		93,600.00			
011	Législatif	10,100.00		8,600.00			
0110	Législatif	10,100.00		8,600.00			
0110.3000.00	Jetons de présences, autorités et commissions	2,000.00		2,600.00			
0110.3000.10	Rémunération scrutateurs	600.00					
0110.3102.00	Imprimés et publications	600.00					
0110.3130.00	Prestations de services de tiers, affranchissements	1,600.00					
0110.3132.00	Honoraires de l'organe de révision	5,000.00		6,000.00			
0110.3170.00	Frais de déplacements et autres frais	300.00					
012	Exécutif	107,700.00		85,000.00			
0120	Exécutif	107,700.00		85,000.00			
0120.3000.00	Traitement et jetons du conseil communal	90,000.00		85,000.00			
0120.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	11,200.00					
0120.3054.00	Cotisations patronales Allocations familiales	2,300.00					
0120.3099.00	Repas de fin d'année, excursions, cadeaux	2,000.00					
0120.3170.00	Frais de déplacements et autres frais	2,000.00					
0120.3199.00	Autres charges d'exploitation	200.00					
02	Services généraux	497,218.00	110,570.00	475,420.00	82,400.00		
021	Administration des finances et des contributions	5,500.00	6,000.00	6,500.00	8,000.00		
0210	Administration des finances et des contributions	5,500.00	6,000.00	6,500.00	8,000.00		
0210.3130.00	Frais bancaires et postaux	2,500.00		2,500.00			
0210.3130.01	Frais de poursuites	3,000.00		4,000.00			
0210.4499.00	Frais de rappel & Remb. frais de poursuites		6,000.00		8,000.00		
022	Services généraux, autres	346,600.00	3,000.00	437,420.00	3,500.00		
0220	Services généraux, autres	346,600.00	3,000.00	437,420.00	3,500.00		
0220.3010.00	Salaires du personnel communal	183,000.00		190,000.00			

Budget compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	2023		2022		2021	
		Budget Charges	Produits	Budget Charges	Produits	Comptes Charges	Produits
0220.3010.09	Remb. de tiers et d'assurances			-80,000.00			
0220.3040.00	Allocations d'employeurs pour enfants	6,300.00		7,920.00			
0220.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	22,700.00		85,000.00			
0220.3052.00	Cotisations patronales à la Caisse de pension	21,800.00		75,000.00			
0220.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance-accidents	3,100.00		14,500.00			
0220.3054.00	Cotisations patronales Allocations familiales	4,500.00		20,000.00			
0220.3055.00	Cotisations patronales, à l'ass. indemnités journ. mala	2,400.00		8,500.00			
0220.3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	4,000.00		5,000.00			
0220.3099.00	Autres charges du personnel	3,000.00		3,000.00			
0220.3099.01	Frais de réception, souper de fin d'année, cadeaux	5,000.00					
0220.3100.00	Matériel de bureau	10,000.00		13,000.00			
0220.3102.00	Imprimés et publication	3,000.00		3,000.00			
0220.3110.00	Meubles et appareils de bureau	3,000.00		5,000.00			
0220.3113.00	Matériel informatique	800.00		1,000.00			
0220.3118.00	Acquisition et maintenance annuelle logiciels & licence	20,000.00		26,000.00			
0220.3130.00	Prestations et services de tiers	2,000.00					
0220.3130.01	Téléphones, Internet, affranchissements	8,000.00					
0220.3130.02	Cotisation aux associations	3,000.00		2,500.00			
0220.3132.00	Honoraires et frais d'avocats	6,000.00		20,000.00			
0220.3133.00	Charges pour l'informatique	5,000.00		10,000.00			
0220.3134.00	Primes d'assurances de choses	17,000.00		14,000.00			
0220.3137.00	Redevance Radio-TV et droits d'auteurs	1,000.00					
0220.3151.00	Entretien de machines et autres appareils	3,000.00					
0220.3162.00	Mensualités de leasing imprimantes / photocopieurs	6,000.00		6,000.00			
0220.3170.00	Frais de réceptions et délégations	3,000.00		8,000.00			
0220.4210.00	Emoluments administratifs		2,000.00				
0220.4260.00	Remboursements et participations de tiers		1,000.00				3,500.00
029	Immeubles administratifs	145,118.00	101,570.00	31,500.00	70,900.00		
0290	Immeubles administratifs	145,118.00	101,570.00	31,500.00	70,900.00		
0290.3010.00	Salaires du personnel communal	58,000.00		17,500.00			
0290.3040.00	Allocations d'employeur pour enfants	2,304.00					
0290.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin	4,200.00					
0290.3052.00	Cotisations patronales à la Caisse de pension	7,300.00					
0290.3053.00	Cotisations patronales à l'ass. accidents	1,600.00					

Budget compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Budget Charges	2023 Produits	Budget Charges	2022 Produits	Comptes Charges	2021 Produits
0290.3054.00	Cotisations patronales Allocations familiales	1,750.00					
0290.3055.00	Cotisations patronales à l'ass. indemnités journ. malad	900.00					
0290.3099.00	Indemnisation forfaitaire mensuelle (tél.)	960.00					
0290.3101.00	Matériel d'exploitation et fournitures	4,200.00					
0290.3111.00	Achat de machines, appareils, véhicules, outils	3,000.00					
0290.3120.00	Eau, énergie, combustible, élimination déchets	12,000.00					
0290.3130.00	Prestations et services de tiers	10,000.00					
0290.3134.00	Primes d'assurances diverses	6,000.00		4,000.00			
0290.3144.00	Entretien des bâtiments	3,000.00		6,000.00			
0290.3144.01	Entretien des installations techniques	3,500.00					
0290.3160.00	Location			4,000.00			
0290.3300.40	Amortissements planifiés des bâtiments administratifs	26,404.00					
0290.4260.00	Remboursement de tiers et d'assurances		20,000.00				
0290.4470.00	Location des terres communales		14,000.00		14,000.00		
0290.4471.00	Location capitainerie (apt de service)		9,600.00				
0290.4472.01	Location Rest. Croix Fédérale		33,600.00		33,600.00		
0290.4472.02	Location salles		5,000.00		4,200.00		
0290.4472.03	Location salle "ancienne Poste"		9,600.00		9,600.00		
0290.4472.04	Location club-house Tennis		3,000.00		3,000.00		
0290.4472.05	Location local Village lacustre		500.00		500.00		
0290.4479.00	Loyer de l'antenne Swisscom		6,000.00		6,000.00		
0290.4660.20	Amortissement planifié Bâtiments communaux PA		270.00				

Budget compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Budget Charges	2023 Produits	Budget Charges	2022 Produits	Comptes Charges	2021 Produits
1	ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE	58,378.00	33,754.00	64,417.00	27,000.00		
15	Service du feu	54,148.00	33,754.00	60,889.00	27,000.00		37,417.00
150	Service du feu	54,148.00	33,754.00	60,889.00	27,000.00		27,000.00
1500	Service du feu communal	54,148.00	33,754.00	60,889.00	27,000.00		27,000.00
1500.3000.00	Jetons de présences, autorités et commissions			500.00			
1500.3120.00	Electricité	800.00		600.00			
1500.3132.00	Prestations de tiers/bureau technique	9,000.00		18,000.00			
1500.3300.40	Amortissement planifié local du feu PA	2,848.00					
1500.3611.00	Participation aux centres de renforts cantonaux	500.00		500.00			
1500.3612.00	Participation ADIS Broye (anc. CSPI Agnens)	41,000.00		41,289.00			
1500.4200.00	Taxes non-pompiers		27,000.00		27,000.00		
1500.4260.00	Remboursement de tiers		6,000.00		6,000.00		
1500.4660.40	Amortissement planifié subv. Ecab PA		754.00				
16	Défense	4,230.00		3,528.00			
161	Défense militaire	1,000.00		1,000.00			
1610	Défense militaire	1,000.00		1,000.00			
1610.3612.00	Participation au stand intercommunal	1,000.00		1,000.00			
162	Défense civile	3,230.00		2,528.00			
1620	Protection civile	3,230.00		2,528.00			
1620.3120.00	Eau, énergie, combustible, élimination déchets	800.00		500.00			
1620.3631.00	Participation aux coûts de fonctionnement à PCI XXI	2,430.00		2,028.00			

Budget compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Budget Charges	2023 Produits	Budget Charges	2022 Produits	Comptes Charges	2021 Produits
2	FORMATION	1,659,977.00	1,659,977.00	1,662,254.00	1,662,254.00		
21	Scolarité obligatoire	1,502,530.00	1,659,977.00	1,499,284.00			
211	Ecole primaire I (école enfantine)	85,028.00		83,836.00			
2110	Ecole primaire I (école enfantine)	85,028.00		83,836.00			
2110.3611.00	Participation aux dépenses cantonales	85,028.00		83,836.00			
212	Ecole primaire II	402,829.00		389,076.00			
2120	Ecole primaire II	402,829.00		389,076.00			
2120.3611.00	Part. aux dépenses cantonales écoles primaires	352,230.00		338,791.00			
2120.3612.00	Contribution communale, Serv.logo., psycho., psychomotr	50,599.00		50,285.00			
213	Ecole du cycle d'orientation	451,408.00		466,122.00			
2130	Ecole du cycle d'orientation	451,408.00		466,122.00			
2130.3612.00	Participation au cycle d'orientation	439,442.00		466,122.00			
2130.3660.20	Amortissements planifiés part. CO PA	11,966.00					
214	Ecoles de musique	3,050.00		5,000.00			
2140	Conservatoire	3,050.00		5,000.00			
2140.3611.00	Participation au Conservatoire & écoles de musique	3,050.00		5,000.00			
219	Scolarité obligatoire non mentionné ailleurs	560,215.00		555,250.00			
2190	Scolarité obligatoire non mentionné ailleurs	560,215.00		555,250.00			
2190.3612.00	Participation à l'AISDPG	560,215.00		555,250.00			
22	Ecoles spécialisées	150,447.00		151,970.00			
220	Ecoles spécialisées	150,447.00		151,970.00			
2200	Ecoles spécialisées	150,447.00		151,970.00			
2200.3611.00	Part aux mesures pédago-thérapeutiques	7,292.00		7,305.00			
2200.3631.00	Part des communes aux institu.spécialisées, handicapés	143,155.00		144,665.00			
23	Formation professionnelle initiale	7,000.00		11,000.00			

Budget compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	2023		2022		2021	
		Budget Charges	Produits	Budget Charges	Produits	Comptes Charges	Produits
230	Formation professionnelle initiale	7,000.00		11,000.00			
2300	Formation professionnelle initiale	7,000.00		11,000.00			
2300.3611.00	Part au Service de la formation professionnelle cantona	7,000.00		7,000.00			
2300.3637.00	Subvention - part. aux frais de transport - Bourses d'a			4,000.00			

Budget compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Budget Charges	2023 Produits	Budget Charges	2022 Produits	Comptes Charges	2021 Produits
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS	245,817.00	586,788.00	291,700.00	578,100.00		
		340,971.00		286,400.00			
32	Culture, autres	7,800.00		28,700.00			
321	Bibliothèque et littérature	3,500.00		3,500.00			
3210	Bibliothèque publique	3,500.00		3,500.00			
	Contribution à la bibliothèque intercommunale	3,500.00		3,500.00			
329	Culture, non mentionné ailleurs	4,300.00		25,200.00			
	Entretien lieu de culte (église)			400.00			
	Réceptions organisées par la Commune (Fête nationale, e	3,500.00		9,000.00			
	Subvention aux sociétés locales			15,000.00			
	Subside à la Paroisse (repas des aînés)	800.00		800.00			
34	SPORT ET LOISIRS	238,017.00	586,788.00	263,000.00	578,100.00		
341	Sport	220,993.00	586,788.00	229,000.00	578,100.00		
3411	Port	220,993.00	586,788.00	229,000.00	578,100.00		
	Salaires du personnel communal	60,000.00		75,000.00			
	Allocations d'employeur pour enfants	450.00					
	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC & frais adm.	4,500.00					
	Cotisations patronales à la Caisse de pension	5,900.00					
	Cotisations patronales - ass. accidents	1,700.00					
	Cotisations patronales - Allocations familiales	1,900.00					
	Cotisations patronales - Ass. maladie collective PG	950.00					
	Achat de matériel	8,000.00		21,000.00			
	Achat machines, appareils, véhicules	2,000.00					
	Eau, énergie, combustible	9,000.00		8,000.00			
	Frais administratifs (tél.)	1,000.00		1,000.00			
	Honoraires de tiers / prestations de services	1,000.00					
	Impôts et assurances	4,000.00		2,500.00			
	TVA	21,000.00					
	Frais d'entretien du port	4,000.00		18,000.00			
	Entretien et rénovation des installations	6,000.00		40,000.00			

Budget compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	2023		2022		2021	
		Budget Charges	Produits	Budget Charges	Produits	Comptes Charges	Produits
3411.3151.00	Entretien de machines, appareils, véhicules et outils	6,000.00					
3411.3192.00	Taxes de concession (Etat)	62,000.00		62,000.00			
3411.3300.30	Amortissements planifiés Port	18,168.00					
3411.3300.60	Amortissements planifiés Véhicules Port	1,925.00					
3411.3604.00	Paiement des taxes de séjour à l'UFT	1,500.00		1,500.00			
3411.4240.00	Vente Electricité		23,000.00		23,000.00		
3411.4240.01	Taxe liste d'attente		2,000.00		1,600.00		
3411.4250.00	Vente de matériel et services / mise à l'eau et sortie		6,000.00		8,000.00		
3411.4419.00	Gains sur remboursement de droit de boucle		20,000.00		10,000.00		
3411.4430.00	Location places d'amarrage		500,000.00		500,000.00		
3411.4430.01	Location places d'hivernage et parking capitainerie		25,000.00		25,000.00		
3411.4430.02	Location places visiteurs		8,000.00		9,000.00		
3411.4604.00	Taxes de séjour		1,500.00		1,500.00		
3411.4660.10	Amortissement planifié Port subvention Port PA		1,288.00				
342	Loisirs	17,024.00			34,000.00		
3420	Loisirs	15,024.00			23,000.00		
3420.3100.00	Achat de matériel	1,000.00		2,000.00			
3420.3101.00	Carburants pour entretien parcs et zones de loisirs	700.00		500.00			
3420.3140.00	Entretien des parcs et zones de loisirs	7,000.00		14,000.00			
3420.3300.90	Amortissements planifiés	6,324.00					
3420.3636.00	Animation 3e âge			6,000.00			
3420.3636.01	Subvention communale aux organisations sans but lucratif			500.00			
3421	Plage	2,000.00			11,000.00		
3421.3144.00	Entretien de la plage	2,000.00		11,000.00			

Budget compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Budget Charges	2023 Produits	Budget Charges	2022 Produits	Comptes Charges	2021 Produits
4	SANTÉ	493,866.00	1,000.00	459,707.00	1,000.00		
			492,866.00		458,707.00		
41	Hôpitaux, établissements médico-sociaux	279,440.00		272,547.00			
411	Hôpitaux	4,791.00		4,035.00			
4110	Hôpitaux	4,791.00		4,035.00			
4110.3611.00	Contribution aux coûts résiduels des soins	4,791.00		4,035.00			
412	Etablissements médico-sociaux et foyers pour personnes	274,649.00		268,512.00			
4120	Établissement médico-social	274,649.00		268,512.00			
4120.3612.00	Participation homes médicalisés régionaux	81,022.00		81,185.00			
4120.3631.00	Participation subv. frais accompagnement personnes âgées	193,627.00		187,327.00			
42	Soins ambulatoires	213,426.00		186,160.00			
421	Soins ambulatoires	196,546.00		167,923.00			
4210	Soins ambulatoires	196,546.00		167,923.00			
4210.3612.00	Soins à domicile et aide familiale régionaux	146,322.00		125,915.00			
4210.3612.01	Participation aux indemnités forfaitaires régionales	46,071.00		42,008.00			
4210.3612.02	Participation puériculture	4,153.00					
422	Services de sauvetage	16,880.00		18,237.00			
4220	Services de sauvetage	16,880.00		18,237.00			
4220.3612.00	Participation communales aux ambulances SMUR	16,880.00		18,237.00			
43	Prévention	1,000.00	1,000.00	1,000.00	1,000.00		
433	Service médical des écoles	1,000.00	1,000.00	1,000.00	1,000.00		
4330	Service médical des écoles	1,000.00	1,000.00	1,000.00	1,000.00		
4330.3611.00	Service dentaire cantonal	1,000.00		1,000.00			
4330.4260.00	Participation des parents		1,000.00		1,000.00		

Budget compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Budget Charges	2023 Produits	Budget Charges	2022 Produits	Comptes Charges	2021 Produits
5	PRÉVOYANCE SOCIALE	610,996.00	610,996.00	575,278.00	575,278.00		
51	Maladie et accident	1,000.00		1,000.00			
512	Réductions de primes	1,000.00		1,000.00			
5120	Réductions de primes	1,000.00		1,000.00			
5120.3611.00	Participation aux réductions de primes personnes indige	1,000.00		1,000.00			
52	Invalidité	302,894.00		302,895.00			
523	Institutions pour personnes handicapées et inadaptées	302,894.00		302,895.00			
5230	Institutions pour personnes handicapées et inadaptées	302,894.00		302,895.00			
5230.3631.00	Part. cantonale aux institu. spécialisée et aux handic	302,894.00		302,895.00			
54	Famille et jeunesse	120,639.00		84,739.00			
541	Allocations familiales (AF)	7,352.00		8,323.00			
5410	Allocations familiales (AF)	7,352.00		8,323.00			
5410.3631.00	Financement des AF pour personnes sans activité lucrati	7,352.00		8,323.00			
543	Avance et recouvrement des pensions alimentaires	8,287.00		9,416.00			
5430	Avance et recouvrement des pensions alimentaires	8,287.00		9,416.00			
5430.3631.00	Part. avances sur contributions d'entretien non récupér	8,287.00		9,416.00			
545	Prestations aux familles	105,000.00		67,000.00			
5451	Structures d'accueil extrafamilial de jour	105,000.00		67,000.00			
5451.3612.00	Part. Ass. régionale petite enfance / les P'tits Prunea	83,000.00		65,000.00			
5451.3636.01	Subventions pour l'Accueil extrafamilial de jour	20,000.00					
5451.3636.02	Subventions écoles maternelles	2,000.00		2,000.00			
55	Chômage	18,598.00		18,598.00			
559	Chômage non mentionné ailleurs	18,598.00		18,598.00			
5590	Chômage non mentionné ailleurs	18,598.00		18,598.00			
5590.3631.00	Contrib. des communes Fonds cant. de l'emploi	18,598.00		18,598.00			

Budget compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	2023		2022		2021	
		Budget Charges	Produits	Budget Charges	Produits	Comptes Charges	Produits
57	Aide sociale et domaine de l'asile	167,865.00		168,046.00			
572	Aide matérielle	165,632.00		163,878.00			
5720	Aide matérielle	165,632.00		163,878.00			
5720.3611.01	Part LASoc, services sociaux	1,736.00					
5720.3612.00	Part Service social régional, aide matérielle et MIS	163,896.00		163,878.00			
579	Assistance, non mentionnée ailleurs	2,233.00		4,168.00			
5790	Assistance, non mentionnée ailleurs	2,233.00		4,168.00			
5790.3611.00	Aide aux victimes d'infraction	2,233.00		2,071.00			
5790.3612.00	Frais Service social			2,097.00			

Budget compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	2023		2022		2021	
		Budget Charges	Produits	Budget Charges	Produits	Comptes Charges	Produits
6	TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	418,747.00	117,911.00	200,162.00	78,000.00		
			300,836.00		122,162.00		
61	Circulation routière	372,678.00	117,911.00	155,700.00	78,000.00		
615	Routes communales	372,678.00	117,911.00	155,700.00	78,000.00		
6150	Routes communales	352,319.00	44,911.00	143,700.00			
	Salaires du personnel communal	97,000.00		62,500.00			
	Allocations d'employeur pour enfants	738.00					
	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	6,300.00					
	Cotisations patronales à la Caisse de pension	8,200.00					
	Cotisations patronales à l'ass. accidents	2,400.00					
	Cotisations patronales Allocations familiales	2,600.00					
	Cotisations patronales ass. indemnités journ. maladie	1,350.00					
	Achat de carburant	8,400.00		7,000.00			
	Achat de sacs Robidog	800.00					
	Achat de machines, appareils, véhicules, outils	4,500.00		8,500.00			
	Achat de matériel	5,000.00					
	Eau, énergie, combustible, élimination déchets	1,200.00		1,000.00			
	Eclairage public	3,000.00		4,000.00			
	Assurance véhicules	6,500.00		6,000.00			
	Impôts sur les véhicules	4,000.00		5,000.00			
	Entretien des routes et de l'éclairage	15,000.00		25,000.00			
	Frais Service hivernal	2,000.00		3,000.00			
	Frais de véhicules et de machines	5,000.00					
	Frais de location - leasing	33,550.00		21,700.00			
	Frais de déplacements et autres frais	500.00					
	Amortissements planifiés routes	120,361.00					
	Amortissements planifiés Véhicules	12,218.00					
	Amort. planifiés Honoraires et études Incorporelles PA	11,702.00					
	Remboursements et participations de tiers		41,000.00				
	Amortissement planifié Route Subvention - PA		3,125.00				
	Amortissement planifié Subv. Eclairage public PA		786.00				

Budget compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Budget Charges	2023 Produits	Budget Charges	2022 Produits	Comptes Charges	2021 Produits
6155	Parking	20,359.00	73,000.00	12,000.00	78,000.00		
6155.3130.00	Frais de surveillance (zone touristique)	8,000.00		8,000.00			
6155.3144.00	Frais entretien parking & horodateurs	5,000.00		4,000.00			
6155.3300.60	Amortissements planifiés Parking PA	7,359.00					
6155.4250.00	Recettes horodateurs et abonnements		25,000.00		35,000.00		
6155.4270.00	Amendes		20,000.00		15,000.00		
6155.4430.00	Location places de parc (bas du village)		28,000.00		28,000.00		
62	Transports publics	46,069.00		44,462.00			
621	Infrastructures de transports publics	7,971.00		7,992.00			
6210	Infrastructures de transports publics	7,971.00		7,992.00			
6210.3611.00	Part. au fonds fédéral d'infrastructure ferroviaire	7,971.00		7,992.00			
622	Trafic régional et agglomération	38,098.00		36,470.00			
6220	Trafic régional et agglomération	38,098.00		36,470.00			
6220.3611.00	Part aux dépenses relatives au trafic régional	38,098.00		36,470.00			

Budget compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Budget Charges	2023 Produits	Budget Charges	2022 Produits	Comptes Charges	2021 Produits
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU	832,261.00	786,839.00	743,550.00	697,650.00		
71	Approvisionnement en eau	210,341.00	45,422.00	187,000.00	45,900.00		
710	Approvisionnement en eau	210,341.00	210,341.00	187,000.00	187,000.00		
7101	Approvisionnement communal en eau	210,341.00	210,341.00	187,000.00	187,000.00		
7101.3010.00	Salaires du personnel communal	12,000.00		25,000.00			
7101.3040.00	Allocations d'employeur pour enfants	90.00					
7101.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais adm.	800.00					
7101.3052.00	Cotisations patronales à la Caisse de pension	1,100.00					
7101.3053.00	Cotisations patronales à l'ass. accidents	300.00					
7101.3054.00	Cotisations patronales Allocations familiales	330.00					
7101.3055.00	Cotisations patronales à l'ass. indemnités journ. malad	200.00					
7101.3101.00	Matériel d'exploitation et fournitures	4,000.00		4,000.00			
7101.3105.00	Achats d'eau pour revente	90,000.00		90,000.00			
7101.3111.01	Achat de compteurs	7,500.00		1,000.00			
7101.3120.00	Eau, énergie, combustible, élimination déchets	400.00		300.00			
7101.3130.00	Frais d'analyse d'eau	500.00		500.00			
7101.3137.00	TVA au taux forfaitaire	200.00		200.00			
7101.3143.00	Entretien du réseau d'eau	28,000.00		28,000.00			
7101.3300.31	Amortissements planifiés des immobilisations corporelle	18,052.00					
7101.3510.01	Attribution au financement spécial équilibre compte (FS	46,869.00		38,000.00			
7101.4240.00	Location des compteurs		23,000.00		23,000.00		
7101.4240.01	Taxes de base		49,000.00		49,000.00		
7101.4240.02	Taxes d'utilisation (vente d'eau)		110,000.00		110,000.00		
7101.4290.00	Encaissement TVA		5,000.00		5,000.00		
7101.4660.40	Amorti., subv. d'invest.entrep.publ. portées au passif		71.00				
7101.4660.70	Amorti. Planifié, subv. d'invest. ménages portées au pa		23,270.00				
72	Traitement des eaux usées	346,842.00	346,842.00	285,650.00	285,650.00		
720	Traitement des eaux usées	346,842.00	346,842.00	285,650.00	285,650.00		
7201	Traitement communal des eaux usées	346,842.00	346,842.00	285,650.00	285,650.00		

Budget compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	2023		2022		2021	
		Budget Charges	Produits	Budget Charges	Produits	Comptes Charges	Produits
7201.3010.00	Salaires du personnel communal	5,000.00		5,000.00			
7201.3040.00	Allocations d'employeur pour enfants	36.00					
7201.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais adm.	350.00					
7201.3052.00	Cotisations patronales à la Caisse de pension	450.00					
7201.3053.00	Cotisations patronales à l'ass. accidents	150.00					
7201.3054.00	Cotisations patronales Allocations familiales	180.00					
7201.3055.00	Cotisations patronales à l'ass. indemnités journ. malad	80.00					
7201.3101.00	Matériel d'exploitation et fournitures	2,000.00					
7201.3120.00	Eau, énergie, combustible, élimination déchets	800.00		600.00			
7201.3137.00	TVA au taux forfaitaire	7,000.00					
7201.3143.00	Entretien des infrastructures	20,000.00					
7201.3300.31	Amortissements planifiés des immobilisations corporelle	9,071.00					
7201.3612.00	Participation aux frais de l'AIEE	301,725.00	320,438.00	280,050.00	285,650.00		
7201.4240.02	Taxes d'utilisation		26,404.00				
7201.4660.70	Amorti. des subv.d'invest. des ménages portées au passif						
73	Gestion des déchets	208,604.00	180,000.00	210,000.00	210,000.00		
730	Gestion des déchets	208,604.00	180,000.00	210,000.00	210,000.00		
7301	Gestion communale des déchets	208,604.00	180,000.00	210,000.00	210,000.00		
7301.3010.00	Salaires du personnel communal	30,000.00		55,000.00			
7301.3040.00	Allocations d'employeur pour enfants	216.00					
7301.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais adm.	2,000.00					
7301.3052.00	Cotisations patronales à la Caisse de pension	2,550.00					
7301.3053.00	Cotisations patronales à l'ass. accidents	750.00					
7301.3054.00	Cotisations patronales Allocations familiales	800.00					
7301.3055.00	Cotisations patronales à l'ass. indemnités journ. malad	450.00					
7301.3101.00	Achat de matériel d'exploitation et fournitures	4,000.00		5,000.00			
7301.3111.00	Achat de machines, appareils, véhicules, outils	500.00					
7301.3120.00	Eau, énergie, combustible, élimination déchets	1,000.00		400.00			
7301.3130.00	Frais de transport	50,000.00		45,000.00			
7301.3130.01	Frais d'élimination des déchets autres	40,000.00		40,000.00			
7301.3130.02	Frais d'élimination déchets ménagers	35,000.00		40,000.00			
7301.3137.00	TVA	7,000.00		5,000.00			
7301.3140.00	Frais d'entretien de la déchetterie	3,000.00					
7301.3151.00	Frais d'entretien des stations de pesage	5,000.00		5,000.00			

Budget compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Budget Charges	2023 Produits	Budget Charges	2022 Produits	Comptes Charges	2021 Produits
7301.3300.30	Amortissements planifiés des immobilisations corporelle	9,242.00					
7301.3300.60	Amortissements planifiés Biens meubles Déchetterie PA	2,496.00					
7301.3510.00	Attribution au financement spécial déchets	14,600.00		14,600.00	150,000.00		
7301.4240.00	Taxe de base		80,000.00		40,000.00		
7301.4240.01	Taxe d'utilisation		80,000.00		15,000.00		
7301.4250.00	Recyclage, ramassage verres, papier		15,000.00		5,000.00		
7301.4634.01	Péréquation aux frais de transports		5,000.00				
74	Aménagements	708.00	2,656.00				
741	Corrections de cours d'eau	708.00	2,656.00				
7410	Corrections de cours d'eau	708.00	2,656.00				
7410.3300.20	Amortissements Aménagement des cours d'eau PA	708.00					
7410.4660.10	Amortissement planifié Aménagement cours d'eau PA		2,656.00				
76	Lutte contre la pollution de l'environnement	4,600.00		5,000.00			
769	Autre lutte contre la pollution de l'environnement	4,600.00		5,000.00			
7690	Agenda 21 - Développement durable	4,600.00		5,000.00			
7690.3000.00	Vacations Commission développement durable	1,000.00		1,000.00			
7690.3190.00	Agenda 21 - Développement durable	2,000.00		3,000.00			
7690.3190.01	Cité de l'énergie	1,600.00		1,000.00			
77	Protection de l'environnement, autres	13,766.00		500.00			
771	Cimetières, crématoires	13,766.00		500.00			
7710	Cimetière communal	13,766.00		500.00			
7710.3010.00	Salaires du personnel communal	9,500.00					
7710.3040.00	Allocations d'employeur pour enfants	72.00					
7710.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais adm.	650.00					
7710.3052.00	Cotisations patronales à la Caisse de pension	850.00					
7710.3053.00	Cotisations patronales à l'ass. accidents	250.00					
7710.3054.00	Cotisations patronales Allocations familiales	270.00					
7710.3055.00	Cotisations patronales à l'ass. indemnités journ. malad	150.00					
7710.3140.00	Entretien du cimetière	1,500.00		500.00			
7710.3300.40	Amortissements planifiés cimetière PA	524.00					

Budget compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	2023		2022		2021	
		Budget Charges	Produits	Budget Charges	Produits	Comptes Charges	Produits
79	Aménagement du territoire	47,400.00	47,000.00	55,400.00	15,000.00		
790	Aménagement du territoire	47,400.00	47,000.00	55,400.00	15,000.00		
7900	Aménagement du territoire	47,400.00	47,000.00	55,400.00	15,000.00		
7900.3000.00	Jetons de présences, autorités et commissions	400.00		400.00			
7900.3132.00	Honoraires des urbanistes & bureau technique	45,000.00		55,000.00			
7900.3132.02	Frais permis de construire	2,000.00					
7900.4240.00	Autorisations permis de construire		15,000.00		15,000.00		
7900.4260.00	Remboursement de tiers		32,000.00				

Budget compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Budget Charges	2023 Produits	Budget Charges	2022 Produits	Comptes Charges	2021 Produits
8	ÉCONOMIE PUBLIQUE	43,834.00	25,000.00	75,346.00	17,000.00		
82	Sylviculture	23,234.00	18,834.00	35,000.00	58,346.00		
820	Sylviculture	23,234.00	25,000.00	35,000.00	17,000.00		
8200	Domaine forestier communal	23,234.00	25,000.00	35,000.00	17,000.00		
8200.3010.00	Salaire du personnel communal	7,100.00		20,000.00			
8200.3040.00	Allocations d'employeur pour enfants	54.00					
8200.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais adm.	480.00					
8200.3052.00	Cotisations patronales à la Caisse de pension	620.00					
8200.3053.00	Cotisations patronales à l'ass. accidents	180.00					
8200.3054.00	Cotisations patronales Allocations familiales	200.00					
8200.3055.00	Cotisations patronales à l'ass. indemnités journ. malad	100.00					
8200.3100.00	Achat de matériel	1,500.00		1,000.00			
8200.3100.01	Achat sapins de Noël	2,000.00		2,000.00			
8200.3140.01	Frais de débardage et transports	5,000.00		5,000.00			
8200.3635.00	Participation au Groupement forestier	6,000.00		7,000.00			
8200.4250.00	Vente de bois		5,000.00				
8200.4250.01	Vente sapins de Noël		2,000.00		2,000.00		
8200.4260.00	Remboursement de tiers		18,000.00		15,000.00		
84	Tourisme			11,500.00			
840	Tourisme			11,500.00			
8400	Tourisme communal			11,500.00			
8400.3636.00	Don Village Lacustre			10,000.00			
8400.3636.01	Frais Village Lacustre			1,500.00			
85	Industrie, artisanat et commerce	20,600.00		28,846.00			
850	Industrie, artisanat et commerce	20,600.00		28,846.00			
8500	Promotion économique	20,600.00		28,846.00			
8500.3612.00	Participation à l'Ass. régionale de la promotion économ	20,600.00		28,846.00			

Budget compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Budget Charges	2023 Produits	Budget Charges	2022 Produits	Comptes Charges	2021 Produits
9	FINANCES ET IMPÔTS	94,500.00	3,418,654.00	490,857.00	3,342,921.00		
		3,324,154.00		2,852,064.00			
91	Impôts	7,000.00	2,891,592.00	7,000.00	2,806,000.00		
910	Impôts	7,000.00	2,891,592.00	7,000.00	2,806,000.00		
9100	Impôts communaux ordinaires	7,000.00	2,240,592.00	7,000.00	2,165,000.00		
9100.3499.00	Escompte d'impôts	7,000.00		7,000.00			
9100.4000.00	Impôts sur le revenu des personnes physiques - année fi		1,865,000.00		1,760,000.00		
9100.4000.30	Impôts sur les prestations en capital		60,000.00		60,000.00		
9100.4001.00	Impôts sur fortune des personnes physiques - année fisc		239,000.00		230,000.00		
9100.4002.00	Impôt à la source		50,000.00		90,000.00		
9100.4010.00	Impôt sur le bénéfice des personnes morales - année fis		21,000.00		20,000.00		
9100.4011.00	Impôt sur le capital des personnes morales - année fisc		5,000.00		5,000.00		
9100.4611.00	Compensation cantonale de base - Réforme fiscale		592.00				
9101	Impôts communaux spéciaux		651,000.00		641,000.00		
9101.4021.00	Contribution immobilière		340,000.00		340,000.00		
9101.4022.00	Impôt sur les gains immobiliers et les plus-values		160,000.00		160,000.00		
9101.4023.00	Impôt sur les mutations /centimes additionnels		140,000.00		130,000.00		
9101.4033.00	Impôt sur les chiens		11,000.00		11,000.00		
93	Péréquation financière intercommunale		188,249.00		203,108.00		
930	Péréquation financière intercommunale		188,249.00		203,108.00		
9300	Péréquation financière intercommunale		188,249.00		203,108.00		
9300.4621.00	Attribution de la péréquation des besoins		66,295.00		64,694.00		
9300.4622.00	Attribution de la péréquation des ressources		121,954.00		138,414.00		
95	Part aux recettes sans affectation, autres		83,813.00		83,813.00		
950	Part aux recettes sans affectation, autres		83,813.00		83,813.00		
9500	Part aux recettes sans affectation, autres		83,813.00		83,813.00		
9500.4601.00	Part à l'impôt cantonal sur les véhicules à moteur		83,813.00		83,813.00		
96	Administration de la fortune et de la dette	87,500.00	255,000.00	358,857.00	250,000.00		

Budget compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Budget Charges	2023 Produits	Budget Charges	2022 Produits	Comptes Charges	2021 Produits
961	Intérêts	53,500.00		51,500.00			
9610	Intérêts	53,500.00		51,500.00			
9610.3400.00	Intérêts passifs des engagements courants	1,500.00		1,500.00			
9610.3401.00	Intérêts passifs des engagements financiers	52,000.00		50,000.00			
963	Immeubles du patrimoine financier	34,000.00	255,000.00	307,357.00	250,000.00		
9630	Immeubles du patrimoine financier	34,000.00	255,000.00	307,357.00	250,000.00		
9630.3300.40	Amortissements obligatoires (PF)			261,357.00			
9630.3430.40	Entretien des bâtiments	3,000.00		15,000.00			
9630.3439.00	Eau, énergie, combustibles, élimination	20,000.00		20,000.00			
9630.3439.01	Frais de gérance	5,000.00		5,000.00			
9630.3439.02	Assurances	6,000.00		6,000.00			
9630.4430.00	Location Droits de superficie		140,000.00		140,000.00		
9630.4430.01	Location Bâtiment Rte des Grèves 18		60,000.00		55,000.00		
9630.4430.02	Revenu locatif Bâtiment Ancienne Cure		55,000.00		55,000.00		
990	Postes non ventilables			125,000.00			
9900	Postes non ventilables			125,000.00			
9900.3611.00	Provision pour la Caisse de pension de l'Etat de Fribou			125,000.00			

Budget compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	2023		Budget		2022		Comptes	
		Budget	2023	Budget	Charges	2022	Produits	Charges	2021

5,073,394.00	5,080,516.00	5,132,291.00	4,824,071.00
--------------	--------------	--------------	--------------

7,122.00

Excédent de revenu

308,220.00

Excédent de charge

5,080,516.00	5,080,516.00	5,132,291.00	5,132,291.00
--------------	--------------	--------------	--------------